

COMMUNIQUE DE PRESSE - Paris, le 31 mai 2017

Faire connaître le métier du Family Office aux étudiants, un métier d'avenir en forte croissance

Ambassadrice du métier de family office, l'Association Française du Family Office (AFFO), a créé le **Prix de l'AFFO** afin de sensibiliser les étudiants au métier de Family Office en plein essor et bénéficiant aujourd'hui d'un fort potentiel de développement. Les missions de l'AFFO sont, entre autres, de susciter des vocations dans ce métier d'avenir mais aussi de renforcer son engagement dans la recherche tout en créant des liens avec les universités et grandes écoles françaises. Le lancement de la **5ème Edition du Prix de l'AFFO** aura lieu le 1er juillet prochain avec l'ouverture du dépôt des dossiers de candidature, disponibles sur le site www.affo.fr. Le Lauréat du **Prix de l'AFFO 2017** recevra une dotation de 2 000 € qui lui sera remise en décembre prochain lors des Rencontres annuelles de l'AFFO.

Qu'est ce que le métier du family office ?

Le family office est une organisation de personnes qui accompagne et propose conseils et services auprès des familles entrepreneuriales, avec un but ultime : favoriser le développement et le succès des entreprises familiales, au bénéfice de leurs intérêts patrimoniaux et économiques. Le family office a donc pour objectif principal la préservation du patrimoine des familles et de l'harmonie familiale dans une vision à long terme, « transgénérationnelle ». Le métier implique des compétences multidisciplinaires, le family officer étant un chef d'orchestre amené à interagir avec différents partenaires : banques, avocats, notaires, fiscalistes... dans de multiples domaines (ingénierie patrimoniale, gestion de portefeuille, transmission, fiscalité, risk management, gouvernance familiale, philanthropie...)

Un métier à l'avenir prometteur

Les entreprises familiales se portent bien, elles sont créatrices d'emplois et de richesses, et constituent un enjeu majeur pour la bonne santé de l'économie nationale. L'entreprise familiale représente 83% des entreprises actives dans l'économie française, 23% des grandes entreprises, 47% des ETI et 84% des PME (hors micro-entreprises). Elles contribuent pour 49% à l'emploi salarié français et favorisent le maintien de l'emploi dans leurs régions.

La croissance, la maîtrise des risques, l'évolution de la gouvernance, la transmission aux générations futures sont ses principaux enjeux, dans un environnement de plus en plus complexe. Cet écosystème et ses caractéristiques incitent les familles à se tourner vers les family offices.

« Nous avons pu constater, qu'une entreprise familiale, au cours de son existence, a forcément besoin de l'expertise d'un family office, sous une forme ou sous une autre. Ce métier est polymorphe, et évolue de la même manière que les besoins des familles. Il est donc essentiel pour une famille de connaître le rôle du family office, de comprendre, comment il va pouvoir les accompagner et les conseiller pour mieux anticiper leurs besoins » explique Jean-Marie Paluel-Marmont, président de l'AFFO.

Le Prix de l'AFFO

Lancé en 2013 par la commission Education et Formation de l'association, le *Prix de l'AFFO* a pour vocation de faire connaître le métier du Family Office et d'encourager les jeunes diplômés dans ce métier à l'avenir prometteur. Il s'adresse aux étudiants des écoles et universités ayant développé un troisième cycle de type master, spécialisé en gestion de patrimoine.

Dans le cadre de ce concours, le jury sélectionne un mémoire sur des critères bien spécifiques : l'ouvrage doit impérativement prendre en compte son application à l'entreprise familiale et sa contribution au métier du Family Office, et concerner l'un des domaines de recherche suivants : sciences de gestion (finance, stratégie...), sciences économiques, droit (droit des affaires, droit des sociétés...), sciences politiques, sociologie ou psychologie.

Les dossiers de candidature et le règlement du concours sont disponibles sur le site : www.affo.fr.

Les dossiers sont à déposer entre le 1er juillet et le 30 septembre 2017.

La remise du *Prix de l'AFFO 2017* aura lieu en décembre prochain, à l'occasion des *Rencontres Annuelles de l'AFFO*. Le lauréat présentera succinctement son travail devant de nombreuses personnalités du monde des affaires et se verra attribuer une dotation de 2.000 €.

Véritable partenaire, l'AFFO propose aux lauréats de présenter eux-mêmes leur ouvrage à la presse. Le mémoire devient ainsi un excellent outil de communication tant pour le jeune diplômé que pour l'établissement qui l'a accompagné.

L'AFFO a également créé la *Collection des Prix de l'AFFO* et publie chaque année le mémoire du lauréat. Imprimé par l'AFFO et diffusé auprès des professionnels du Family Office, le mémoire devient un outil privilégié d'introduction du lauréat auprès des acteurs du métier.

A l'occasion de sa 4^{ème} Edition en 2016, l'AFFO a ainsi eu le plaisir de récompenser Lola Michel, étudiante de l'IAE Bordeaux, pour son mémoire sur "La pérennité dans les entreprises familiales viticoles bordelaises".

A propos de l'AFFO :

Présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont depuis 2012, l'AFFO est une association à but non lucratif ayant pour vocation de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de family office en France et en Europe. Depuis plus de 15 ans, l'AFFO fédère les acteurs de ce métier et offre un lieu d'échanges, d'expertises et de connaissances pour renforcer les liens entre ses membres et créer une interactivité forte entre les différents professionnels du family office. L'objectif est d'accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

L'AFFO s'impose peu à peu comme la référence naturelle dans le monde du family office autour de trois axes fondamentaux :

- L'éthique : posséder des valeurs professionnelles communes respectées de tous, regroupées dans une charte signée par chaque membre titulaire.
- L'humain : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décision.
- Les compétences : véritable chef d'orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s'entourer des meilleurs spécialistes.

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32- patricia.ouaki@forcemedia.fr